

FAITS DIVERS.

La Conférence des avocats, sous la présidence de M. Jules Favre, bâtonnier, vient de discuter la question suivante :

« La femme française, mariée à un Français qui s'expatrie et change de nationalité, suit-elle la condition de son mari ? »

Secrétaire rapporteur : M. Lorois.

MM. Ballot-Beaupré et Fromageot ont plaidé pour l'affirmative. La négative a été soutenue par MM. Paul Lauras et Sciout.

Après le résumé de M. le bâtonnier, la Conférence, consultée, s'est prononcée pour la négative à une grande majorité.

M. Doublet, secrétaire de la Conférence, a lu un rapport sur la question suivante qui sera discutée le 4 février :

« Lorsque le père interdit à ses enfants toutes relations avec leur aïeul, celui-ci peut-il faire dire par les tribunaux que le père indiquera le motif de sa décision, et si ses motifs ne sont pas jugés suffisants, qu'il pourra, malgré la volonté du père, visiter ses petits-enfants ? »

— La photographie n'a pas dit son dernier mot : à la suite de longues et décisives expériences, Nadar est parvenu à se passer du soleil et à fixer les images au moyen de la lumière électrique. On pourra désormais photographier aux répétitions générales les grandes scènes dramatiques. C'est un grand progrès pour l'art et les traditions du théâtre.

A propos de photographie, on vient de recevoir à Paris les portraits photographiques de l'empereur et de l'impératrice de Chine. Ce sont, paraît-il, deux figures très-curieuses.

— L'un des auteurs des projets provoqués pour la construction d'une salle d'opéra à Paris a, dit-on, ajouté au plan coupé et élévation du monument, la proposition d'une innovation qui ne saurait être que très-favorablement accueillie par le public. Un des inconvénients signalés depuis longtemps dans les salles de spectacle, c'est la difficulté de sortir de la salle quand on y est entré. A chaque acte, il faut passer en procession devant les employés de tous les degrés, changeurs, contrôleurs, chargés de distribuer des contre-marches que l'on est obligé de présenter au bureau pour assurer sa rentrée. Cette sujétion est une des plus fâcheuses qui soient imposées au public. L'architecte aurait trouvé le moyen de la supprimer complètement. Par son procédé, qui sauvegarde les intérêts de l'administration, le spectateur, une fois entré dans la salle, après avoir remis son billet au bureau, aurait toute liberté de sortir et de rentrer sans être condamné à toutes ces petites vexations. On ajoute que ce moyen est très-simple, de facile exécution.

— Le froid de ces derniers jours a été longuement mis à profit, au bois de Boulogne, pour tailler dans la glace qui couvre encore les lacs, des blocs destinés à la glacière établie par la ville de Paris, près de la Muette. Un grand nombre d'hommes et de voitures étaient occupés à ce travail qui a eu pour résultat l'extraction et l'emmagasinement d'une quantité considérable de glace. La glacière du bois de Boulogne n'en contient pas moins de 10 millions de kilogrammes, et elle est aujourd'hui complètement remplie.

On sait l'énorme consommation de glace qui se fait à Paris et le prix élevé qu'atteint cette substance après plusieurs hivers peu rigoureux, lorsqu'on est obligé de la tirer de contrées éloignées, telle que la Suède ou la Norvège. Les quantités que le froid vient de permettre de recueillir sur les différents points de notre territoire suffiront amplement sans doute cette année à tous les besoins de la consommation locale.

— Un événement fort extraordinaire, et qui jusqu'à ce jour n'a pu être expliqué, est arrivé la semaine dernière dans la commune d'Auteuil près Paris.

Jeudi, à une heure de l'après-midi, plusieurs habitants de ce village vinrent prévenir le fils de M. P..., l'un de nos plus célèbres ingénieurs, qu'on apercevait un loup flottant sur un énorme glaçon au milieu de la Seine. Prendre son fusil de chasse, y glisser deux balles, courir au rivage, s'élançant dans une petite barque, et gagner le large, à la poursuite de ce gibier d'une espèce nouvelle, fut pour ce jeune homme l'affaire d'un moment. En quelques minutes, il arriva à vingt pieds environ du glaçon sur lequel se tenait effectivement un véritable loup tourné de son côté lui montrant les dents dans une position menaçante. M. P... avançait avec précaution tout prêt à faire feu au moindre mouvement hostile de l'animal. Mais quel ne fut pas son étonnement, lorsqu'en s'approchant de lui il reconnut qu'il était gelé. Il l'attacha alors après son bateau et le remorqua jusqu'au rivage, où il lui coupa la tête pour la conserver comme un souvenir de cette chasse extraordinaire.

Depuis huit jours, l'histoire du loup est le sujet de toutes les conversations d'Auteuil. Comment ce loup était-il mort sur ce glaçon ? Il paraît, d'après les observations faites par M. P..., qu'une de ses pattes s'étant trouvée prise entre deux fentes, il n'avait pu parvenir à la retirer... et que, cloué pour ainsi dire à la glace, il était mort de faim et de froid. Mais d'où venait-il ? Il n'y a point de loups, on le sait, dans les environs de Paris ; d'un autre côté la Seine était entièrement arrêtée au-dessus du pont de Bercy.

Enfin, plusieurs personnes ont affirmé avoir vu passer sous les ponts de Paris, au milieu de la Seine, un animal qu'ils avaient pris pour un chien. Peut-être la pauvre bête s'était-elle échappée de la ménagerie du Jardin-des-Plantes et a-t-elle été entraînée par un glaçon en essayant de traverser la Seine : c'est l'opinion la plus vraisemblable.

— On s'est beaucoup plaint à Paris pour quelques pouces de neige. Qu'est-ce que cela en présence de ce qui se passe dans notre colonie africaine ?

On écrit de Médéah :

« Pendant quatre jours, la neige n'a cessé de tomber, et cela avec une telle abondance, qu'elle formait une couche d'au moins un mètre vingt centimètres.

Plusieurs toits se sont effondrés sous le poids énorme qui les chargeait. La halle aux grains, construction vaste et élégante, et qui n'avait pas coûté moins de 100,000 fr., n'est plus aujourd'hui, en grande partie, qu'un monceau de ruines. Les tirants en fer qui soutenaient les hangars couverts en zinc, se sont brisés par l'effet de la rétraction, et tout est tombé. »

— Un incident se rattachant aux événements qui se sont passés en 1848, à Lyon, s'est produit, à l'audience du 3 janvier, devant le tribunal correctionnel de Napoléon-Vendée.

Au mois de mai 1848, M. Tabouret, alors substitut du procureur de la République, ayant refusé de donner la liberté à des prisonniers, fut conduit, la corde au cou, à la Croix-Rousse, par une bande de voraces. Mis en liberté après plusieurs heures de séquestration, il ne fut renvoyé à Lyon que sur parole et sous condition qu'il serait de retour à l'heure fixe, avec ordre d'élargir les détenus ; il avait répondu : — « Je reviendrai sans les prisonniers. » Il revint à la Croix-Rousse au péril de sa vie ; quelques hommes courageux le délivrèrent.

A la suite de cet événement, M. Tabouret fut nommé avocat-général à Besançon. Mais la santé de M. Tabouret avait été gravement compromise par les violences qu'on lui avait fait subir. Pendant plusieurs heures, le courageux magistrat avait été traîné, la corde au cou et la tête nue, sous une pluie battante, à travers les rues et sur les quais de Lyon, au milieu des bandes armées qui poussaient contre lui des cris de mort. Les pénibles émotions et les fatigues de cette lutte désespérée avaient brisé les forces physiques de M. Tabouret, qui dut bientôt abandonner le poste éminent qu'il avait si bien mérité, pour entrer dans la magistrature assise. M. Tabouret fut alors nommé juge à Napoléon-Vendée où il est resté jusqu'à ce jour.

Or, le 3 janvier, un nommé Alphonse Bézenac, âgé de 46 ans, ouvrier en soie, né à Lyon, comparait devant le tribunal correctionnel de Napoléon-Vendée, sous la prévention de rupture de ban. — Au nombre des magistrats qui devaient le juger figurait M. Tabouret.

Bézenac a fait connaître au tribunal, par l'organe de Me. Bruneteau, son avocat, qu'il avait figuré dans les émeutes de Lyon, de mai 1848, et qu'il était un de ceux qui ont contribué à la délivrance de M. Tabouret.

Aussitôt le tribunal s'est retiré dans la chambre des délibérations. On a appris que M. Tabouret refusait de juger l'homme protégé par de tels souvenirs, et qu'il serait remplacé sur son siège par un autre magistrat. En effet, l'audience s'est continuée, et un nouveau juge a occupé le fauteuil de M. Tabouret. — Quant au sieur Bézenac, son acte de dévouement de 1848 lui a valu le bénéfice des circonstances atténuantes. Il n'a été condamné qu'à un mois de prison.

— Il résulte d'une statistique publiée par *Mechanic's Magazine* que le nombre total des monnaies d'or et d'argent, de cuivre et de bronze, actuellement en circulation dans les îles britanniques, en laissant de côté les colonies, n'est pas de beaucoup au-dessous de neuf cent millions, représentant environ une pièce de monnaie pour chaque habitant du globe.

— Une terrible explosion a eu lieu lundi, vers midi, à l'arsenal de Chatam (Angleterre), dans l'atelier de canons dit du Nord, vaste construction de 200 pieds de long sur 20 à 30 pieds de large. L'intérieur de ces ateliers servait de magasin pour divers instruments au service des ingénieurs, et le centre était destiné à la fabrication des fusées, des grenades à la main, etc.

La plupart des ouvriers ont eu leurs vêtements mis en lambeaux ou à demi-brûlés, mais ils n'ont généralement éprouvé que peu de mal. Une enquête a été ouverte immédiatement par ordre du colonel Harness, directeur de l'arsenal, et après avoir entendu plusieurs témoins et principalement le sergent Adam, il semble qu'il y ait peu de doute que l'explosion doive être exclusivement attribuée à l'imprudence de Smith dans la manière dont il a procédé pour bourrer son fusil.

— Samedi dernier, un affreux accident vint remplir d'épouvante tous les passagers d'un des steamers qui font le service entre la terre ferme et l'île de Wighi. Voici dans quels termes le *Morning Chronicle* raconte le fait :

« Le steamer *Emerald* quitta la jetée de Cowes, samedi dernier, à trois heures et demie de l'après-midi, ayant à bord un certain nombre de passagers, parmi lesquels il faut compter un capitaine de la Yeomanry, nommé Barton. Le capitaine Barton, qui paraissait fort excité, entra en conversation avec un autre gentleman. Ils parlaient marine et se tenaient au milieu du

steamer, près des machines, dont la fenêtre d'ouverture était à moitié ouverte pour la ventilation. En se retournant trop vite, il chancela et tomba sur la machine par cette ouverture.

Le piston, en montant, saisit le capitaine et l'entraîna fatalement sur le cylindre. Ce fut l'affaire d'un instant, et en une seule révolution il fut littéralement en pièces le corps de l'infortuné. Sa tête était écrasée, ses deux cuisses brisées. La mort fut instantanée. Le mécanicien arrêta si court les machines, en attendant le cri de l'infortuné, qu'elle ne fit qu'une demi-révolution après l'arrêt. Malheureusement il était trop tard. Le steamer présentait un effrayant spectacle, et chacun était consterné. Les restes du malheureux capitaine furent placés dans une couverture qu'on fit couvrir immédiatement et débarqués à Ryde, résidence du défunt. Le capitaine Barton avait de quarante à cinquante ans ; il laisse une veuve et sept enfants. »

— Les dernières nouvelles reçues de Pékin annoncent que le sort des chrétiens s'améliore chaque jour ; le nombre est beaucoup plus considérable qu'on ne le pensait dès le principe ; ils forment la partie la plus honnête et la plus laborieuse de la population. — Il y a là pour la France un grand élément d'influence, car les mandarins nous craignent profondément. Ils estiment notre caractère, et ils considèrent tous les catholiques comme nos protégés. Les autres nations semblent aussi reconnaître ce fait, et les Anglais, qui sont généralement sympathiques au catholicisme, ont pour nos missionnaires en Chine des égards tout particuliers. Ces derniers, du reste, semblent vouloir imiter l'exemple de leurs devanciers. — Nous apprenons, en effet, qu'ils vont ouvrir à Pékin une école pour les orphelins ; ils enseigneront à ces enfants, avec les principes du catholicisme, les mathématiques élémentaires et les arts utiles.

On reçoit au bureau du *Journal de Roubaix* les abonnements au FOYER DES FAMILLES (7 fr. 50 par an). Les neuf volumes qui ont précédé la collection actuelle, et renferment 4,000 pages gr. in-8° illustrées, sont cédés au prix de 35 francs, dans un but de bonne propagande et pour favoriser les bibliothèques rurales qui manquent de ressources.

On peut aussi s'adresser, soit pour abonnement, soit pour l'acquisition des volumes, à M. Emile CLARISSE, fondateur du *Foyer des Familles*, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

HORLOGERIE DE GENÈVE.

Mieux vaut se passer de montre que d'en avoir une mauvaise ; les réparations en absorbent bientôt la valeur. — Pour avoir du bon en toutes choses, il faut y mettre le prix ; en horlogerie surtout, le bon marché coûte toujours très cher.

Les personnes qui, comprenant cette vérité, voudront une excellente montre, et ne l'acheter qu'avec la garantie d'avoir tout ce qu'il y a de beau et de bon à un prix encore inférieur à ce qu'ils paieraient une mauvaise pièce, peuvent s'adresser directement au COMPTOIR D'HORLOGERIE de GENÈVE, 17, rue du Mont-Blanc, à Genève (Suisse).

PRIX COURANT.

Montres, argent fin, cyl.	4 rubis, fr.	35 à 40
Id. id. id.	8 »	40 à 45
Id. savonnette, id.	8 »	45 à 55
Id. » ancre.	13 et 15	48 à 70
Montres, or au titre, cyl.	8 et 10	110 à 135
Id. id. id.		
	cuv. d'or.	8 et 10
Id. id. ancre	13 et 15	140 à 190
Id. id. ancre		150 à 200
	mouv. nickel.	15 et 18
Id. p ^r dame cyl.	8 et 10	180 à 300
Id. id. cuv. d'or	8 et 10	90 à 130
Id. p ^r dame, cylind.		125 à 150
	riche décor. en brill.	8 et 10
Id. de mariage, avec		180 à 240
portrait de famille sur émail		200 à 300

Horlogerie de précision, de luxe, de fantaisie, — montres à double tour d'heures pour les chemins de fer, la marine, &c. ; montres marchant 8 jours, se remontant sans clé, chronomètres, &c.

Pièces à musique de Genève et de la fabrique Suisse.

Il ne faut pas confondre cette Horlogerie, dont l'origine et la qualité sont garanties, avec tout ce qui se vend, au moyen d'une fausse marque de fabrique, pour des montres de Genève.

Le Comptoir reprend toute montre qui ne satisfait pas l'acheteur. (2332—6982 bis.)

Mercuriale du marché aux grains de Lille DU 23 JANVIER 1867.

Blé blanc vendu, 1,800 hectolitres	24 30
Blé macaux id. 500 hectolitres.	22 84
Prix extrême du blé blanc	21 à 29 fr.
Id. du blé macaux	19 à 25 fr.
Baisse à l'hectolitre : Blé blanc.	0 24
Hausse id. Blé macaux	0 17
Fleurs (le sac de 100 kilog.)	44 »
Hausse : 0 fr. 00 cent.	
Son (le quintal métrique)	14 »
Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.	
Blé blanc.	Blé macaux
Semaine courante. 23 45	21 81
Semaine précédente 23 80	22 30
Baisse	0 35
	0 49

CHEMIN DE FER DU NORD.

Ancien réseau.

Produits de la semaine du 1^{er} au 7 janvier 1867

Nombre de voyageurs, 117,580.
Produit des voyageurs. 294,475 96
Bagages, marchandises, etc. 745,080 91
Produit total. 1,039,556 87

Semaine correspondante de 1866.

Nombre de voyageurs, 137,095.
Produit des voyageurs. 306,902 05
Bagages, marchandises, etc. 804,906 86
Produit total. 1,111,808 91

Différence en moins pour 1867. 71,532 04
Soit : 6 43 %.

Produit par kilomètre.

1861 — 964 kilomètres exploités. 1,078 37
1860 — 964 idem 1,152 58

Différence en moins pour 1861. 74 21
Soit : 6 43 %.

Produit total du 1^{er} (1861) 1,039,556 87
du 7 janvier. 1860. 1,111,808 91

Différence en moins pour 1861. 71,532 04
Soit : 6 43 %.

Nouveau réseau.

SECTIONS DE PARIS A SEVRAN ET D'OSTRICOURT A LENS.
Produits de la semaine du 1^{er} au 7 janvier 1867

Nombre de voyageurs, 2,257.
Produit des voyageurs. 1,741 25
Bagages, marchandises, etc. 1,867 26
Produit total. 3,608 51

Produit par kilomètre.

31 kilomètres exploités 116 40

Produit total du 1^{er} au 7 janvier 1861. 3,604 51

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Les artistes associés donneront demain la première représentation de l'*Escamoteur*, drame en cinq actes, dont le succès a été constaté par toute la presse.

Le public qui est toujours amateur de nouveautés ne saurait refuser aux artistes quelques encouragements qu'ils s'efforcent de mériter en marchant dans une voie nouvelle et en apportant des changements dans le répertoire ; il faut leur en savoir gré.

C'est lundi prochain qu'aura lieu la représentation au bénéfice de M^{me} Félix. Comme les années précédentes, l'appel de la bénéficiaire sera entendu et les applaudissements ne lui feront pas défaut, nous en avons la preuve dans les témoignages d'intérêt qui lui ont été donnés lors de l'accident dont elle a failli être victime l'année dernière.

Tout donc, et jusqu'à la position pénible où se trouvent les artistes, se réunit pour faire espérer à M^{me} Félix que cette soirée sera agréable au public et profitable à la bénéficiaire.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-Fontenoy.

ASSOCIATION DES ARTISTES

SOUS LA RÉGIE DE M. ARISTIDE.

DIMANCHE 27 JANVIER.

L'ESCAMOTEUR

DRAME EN 5 ACTES.

Le grand succès actuel constaté par les journaux de Paris et de la province.

99 MOUTONS ET UN CHAMPENOIS, vaudeville en un acte.

Ouverture des bureaux à 5 heures et demie. On commencera à 6 heures 1/4 précises.

LUNDI 28 JANVIER.

Au bénéfice de M^{me} Félix.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE

1. LE MOULIN A PAROLES, comédie-vau-

ville en un acte.

2. LES MÉMOIRES DU DIABLE, comédie-vau-

ville en trois actes.

3. TROMB-AL-CA-ZAR ou LES CRIMES DR-

MATIQUES, bouffonnerie en un acte.

Ouverture des bureaux à 6 heures. On commencera à 6 h. 3/4.

Toutes les dispositions sont prises pour que la salle soit convenablement chauffée.

Pour tous les articles non signés, J. Rebourg.

CHEVAUX ANGLAIS

Le sieur FERDINAND DELANGLE, marchand de chevaux à Mouveaux, a l'honneur d'informer le public qu'il arrivera chez lui, lundi 28 courant, avec un transport de 15 bons CHEVAUX ANGLAIS de premier choix, propres à tout genre d'attelage.

Ces chevaux seront visibles le mardi et jours suivants.

Il profite de cette occasion pour rappeler à MM. les amateurs qu'il vendra toujours à bonne garantie et qu'il rachète les vieux chevaux.

(2337)